

Futur port de plaisance : le plan local d'urbanisme révisé



CORMEILLES-EN-PARISIS

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL de Corneilles-en-Parisis ont voté la révision du plan local d'urbanisme (PLU). Cette décision va permettre de transformer l'immense friche industrielle de 22 ha, occupée par le cimentier Lafarge avant son rachat par Bouygues, en terrain d'habitation. Un préalable obligatoire pour que le futur port de plaisance Seine Parisii, du nom

de la tribu gauloise installée sur le secteur voilà des siècles, voit le jour (*notre photo, une des premières vues architectes de la future marina*).

Ce projet prévoit notamment la construction de 1 200 logements, plus de 1 000 places, 150 anneaux, une crèche municipale et une école de 12 classes. Après cette nouvelle étape, l'enquête publique devrait normalement avoir lieu cet été. Les premiers coups de pioche pourraient être donnés à la fin de l'année.